

Réunion du 17 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 17 septembre à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mme DESVOY JOPPE Béatrice, Mme MAURICE Bernadette, Mr MILLON Luc, Mr PONSIGNON Daniel, Mr VANSANTBERGHE Pascal, Mr RAGOT Nicolas, Mme LEGRIS Corinne (arrivée à 20h55).

- Absents : Mme CHARPENTIER Alexandra, Mme ORSINI Frédérique, Mr LEBLANC Xavier.
- Absent excusé : Mr CHAMPONNOIS Jean-Luc pouvoir à Mr VANSANTBERGHE Pascal.
- Date de la convocation : 10 septembre 2018.
- Secrétaire de séance : Mme MAURICE Bernadette.

Monsieur le maire demande à ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Compteur LINKY
- Nouvelles modalités concernant les listes électorales.

Approbation du compte-rendu du conseil du 13 juillet 2018

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Cimetière

- Un point de l'avancement des travaux est fait en séance, des retards importants sont à déplorer.
- La prochaine réunion de chantier est prévue le 20 septembre à 9h à la mairie.
- L'isolation du bâtiment technique sera réalisée par Patrick. Un devis estimatif pour les fournitures a été réalisé, il s'élève à 4.795.24€ TTC .
- La préfecture n'a pas donné suite à notre demande concernant la DETR. (dotation d'équipement des territoires ruraux)
- Le département a versé une subvention de 18.995 € concernant le bâtiment technique.

Arrivée de Mme Corinne LEGRIS

Règlement du nouveau cimetière

Après lecture complète des articles, modifications et informations complémentaires, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le règlement du nouveau cimetière.

Tarif des concessions

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité les tarifs suivants :

Tarifs		
Intitulé	Durée 15 ans	Durée 30 ans
Concession simple	60€	120€
Concession double	100€	200€
Colombarium	450€	900€
Cave urne	300€	600€

Plan de gestion FREDON [zéro pesticides]

- Les agences de l'eau Rhin-Meuse et Seine Normandie ont fait un retour négatif sur notre demande de subvention. L'achat groupé du matériel avec les communes d'Écury et de Mairy étant abandonné, le matériel doit être mutualisé pour être subventionné. Par ailleurs, sur le plan de gestion de la commune, c'est le désherbage thermique qui a été recommandé prioritairement.
- Deux devis ont été demandés auprès des établissements Collard pour l'acquisition d'un porte outil, brosse et balai, pour un modèle électrique il est de 13 927.20 TTC et pour un thermique de 12 868.80TTC.

Sécurisation Grande Rue

Pour mémoire, un devis de GTC pour la création d'îlots grande rue à hauteur de 10 179.12€ TTC a été étudié. Le département a émis un avis favorable à la demande de dérogation pour commencer les travaux sans avoir la notification de subvention.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à demander au département une permission de voirie pour la pose des îlots grande rue.

Personnel communal

Madame Clara ANTUNES a demandé à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 31/12/2018.

Son contrat est de 6 heures hebdomadaires réparties sur les bâtiments communaux.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le maire à lancer un recrutement pour un poste identique.

Le contrat aidé de Flavien prendra lui fin le 31/03/2019.

Il conviendra dans les mois à venir de s'interroger sur ce poste. Plusieurs possibilités sont envisageables, recrutement d'un poste à mi-temps, recours à de la sous traitance.

Le sujet sera étudié lors de prochains conseils.

11 Novembre 2018

Cette année marquant le centenaire de la fin de la Grande Guerre, le Conseil Municipal souhaite fêter cet évènement. Plusieurs propositions seront étudiées :

- Adresser un courrier à la directrice du groupe scolaire pour faire participer les enfants du village à la manifestation organisée au monument aux morts.
- Effectuer un lâché de colombes ou de pigeons .
- Distribuer et faire porter, aux participants, des cocardes bleu, blanc, rouge marquées d'un « 100 ».
- Trouver des lettres ou des textes de poilus.

Compteur LINKY

Monsieur le Maire a été sollicité à plusieurs reprises par des nuisementais qui souhaitent être conseillé par rapport à l'installation des nouveaux compteurs Linky.

Une lettre d'information sera distribuée à tous les habitants pour répondre à ces inquiétudes.

Nouvelles modalités pour les listes électorales

Un nouveau décret entre en application à compter du 1^{er} janvier 2019.

La première partie du décret réécrit les conditions d'inscription sur les listes électorales. Les demandes pourront être déposées en mairie soit au moyen d'une téléprocédure ou par courrier.

Pour les communes de moins de 1000 habitants, une nouvelle commission de contrôle va remplacer l'actuelle commission administrative qui établissait les listes électorales.

Il conviendra de réunir la commission avant le 9/01/2019.

Questions diverses

- Conseil communautaire : Monsieur le Maire fait lecture du dernier conseil communautaire concernant la partie scolaire
- Projet éolien : le mât de mesure est installé. La signature du contrat est fixée le 1^{er} octobre 2018 à 16h30.
- Symsem : la société Viacol va distribuer les bacs à puces. A ce titre sont recherchées 11 personnes pour la distribution.
- Baux terres communales : Madame Gobron nous demande de prendre en compte que sa société d'exploitation est maintenant la société NIMBA.

- Urbanisme :
 - 1 PC pour modification garage en chambre et pose de velux de toit 3 Rue des Auches Chevines.
 - 1 DP pour un Remplacement de volets et fenêtres 50 grande rue.

AGENDA

Don du sang : 2 mai 2019

14 novembre 2019

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 15 octobre 2018 à 20h30.

Séance levée à 23h30.

Sous réserve d'approbation